

> Intitulé de l'emploi

Responsable de parc

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le responsable de parc présente au public une zone captive ou non dans un cadre paysagé et adapté.

> Activités principales

- Gestion, dispense de soins et amélioration des espèces animales ou végétales
- Planification des reproductions
- Organisation et contrôle de la sécurité des visiteurs
- Définition des activités d'animation et d'information des visiteurs
- Contrôle des projets et des travaux d'aménagement des enclos et de l'environnement paysager du parc
- Gestion administrative et budgétaire
- Participation à la gestion des ressources humaines du service

> Compétences requises

Savoir :

- Zootechnie et techniques vétérinaires
- Réglementation des établissements recevant du public
- Règles de sécurité et d'hygiène au travail
- Procédures administratives
- Thématiques et enjeux environnementaux
- Outils de bureautique courants
- Anglais

Savoir-faire :

- Recevoir et vérifier la provenance, le nombre et l'état de santé des espèces et les déplacer dans les endroits appropriés
- Planifier et surveiller les reproductions en fonction des périodes idoines
- Appliquer et contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Élaborer et définir le dispositif d'accueil des publics
- Coordonner les travaux d'aménagement du parc
- Manager une équipe
- Maîtriser le rédactionnel

Comportements professionnels :

- Sens de l'organisation
- Bon relationnel
- Esprit d'initiative
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Évolution de la demande sociale (présentation plus naturelle des enclos des animaux)
- Développement des politiques durables (gestion plus environnementale et plus écologique) et des espèces en voie de disparition

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois